

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COLLINES DU NORD DAUPHINE**  
**RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**LE JEUDI 29 JUIN 2017 A 19H30 A HEYRIEUX**

<b>Nombre de Membres</b>	En exercice	Présents	Votants
	36	25	30

L'an 2017, le jeudi 29 juin, à 19h30, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Collines du Nord-Dauphiné, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Heyrieux, sous la présidence de René PORRETTA.

Date de convocation : Jeudi 22 juin 2017

Secrétaire de séance : Martine CHASTAGNARET (Heyrieux)

**Présents :** QUEMIN André, DEVRED Marie-Agnès, (Bondefamille) ; ORELLE Pierre-Louis (Charantonnay); MAGNARD Corinne, NEPLE Alain, SAUGEY Catherine (Diémoz) ; CRESSANT Bernard, FASSINOT Christine (Grenay); ANGONIN Daniel, CHASTAGNARET Martine, GENDRIN Valérie, NOWAK Christine, REVEYRAND Michel (Heyrieux); PORRETTA René, VISCOGLIOSI Béatrice (Oytier Saint Oblas); COCHARD Bernard, VAILLANT Evelyne, KENT Pierre-Alain (Roche); LASSALLE Camille, NEDJAM Angèle, CASTAING Patrick, BOUQUET-JALOUX Isabelle, (Saint Georges d'Espéranche); MUSTI Murielle, GALLON Gérard (Saint Just Chaleyssin); PARISSET Robert (Valencin).

**Absents :** BERGERET Julian, BESSON Nathalie, BRICOUT Michel, CLAUDIN Félicie, FARAULT Patrick, HUGOU Isabelle, MICHAUD Jean-Paul, MIGNOZZI François, PORTAL Philippe, REY Christian, TERRY Joël

**Procurations :** BESSON Nathalie donne procuration à ORELLE Pierre-Louis REY Christian donne procuration à MAGNARD Corinne  
CLAUDIN Félicie donne procuration à PARISSET Robert TERRY Joël donne procuration à NEDJAM Angèle  
HUGOU Isabelle donne procuration à MUSTI Murielle

### 1. ANCIEN EHPAD – RECONVERSION - APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DETAILLE

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- VU la présentation faite par le maître d'œuvre et le délégataire de maîtrise d'ouvrage,
- D'APPROUVER l'Avant-Projet Détaillé de l'opération de reconversion de l'ancien EHPAD,
- D'APPROUVER l'enveloppe financière prévisionnelle des travaux de **2 780 000 € HT** ainsi que l'enveloppe financière prévisionnelle totale de l'opération qui est de **3 717 097 € HT soit 4 460 516.40€ TTC** (valeur juin 2017),
- D'APPROUVER le démarrage des travaux fin juin 2017 pour une ouverture des locaux envisagée en septembre 2019,
- D'AUTORISER Monsieur le Directeur Général de SARA Aménagement, maître d'ouvrage délégué :
  - o à lancer la consultation des entreprises par appel d'offres pour les travaux de reconversion des anciens locaux de l'EHPAD,
  - o à signer toutes les pièces se rapportant à cette consultation et à signer les marchés de travaux suite aux décisions d'attribution que prendra la commission d'appel d'offres de la CCCND.
- D'AUTORISER le président à signer tout document se rapportant à cette affaire.

### 2. COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13/04/2017

Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du 13 avril 2017.

### 3. DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT

Le conseil communautaire :

- **PREND ACTE** des décisions suivantes, prises par le Président conformément aux délégations qui lui ont été accordées par le conseil communautaire :

#### - DECISION – n° 17/003 – ELABORATION DU PLAN LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Un marché passé en procédure adaptée est conclu entre la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné et le cabinet SOLIHA ISERE SAVOIE pour l'élaboration du programme local de l'habitat de la Communauté de Communes. Ce marché est d'une durée de 16 mois, pour un montant forfaitaire hors taxes de 19 200 euros (soit 23 040 € TTC).